

SOMMAIRE

“Nous devons aussi penser collectif” **page 2**

Vie associative
départementale
pages 3-5

Auvergne et rubrique lecture
page 6

Positionnement Solidarité
Paysans national
page 7

Les femmes parlent de leur
groupe **page 8**

La photo pour mettre en
valeur l'accompagnement
page 9

Formation Sentinelle :
prévention du suicide
page 10

“L'injuste prix de notre
alimentation” · **page 11**

Adhésion 2025 · **page 12**



Édito

CONJUGUER NOS RESSOURCES

L'art de la conjugaison ne réveille peut-être pas nos meilleurs souvenirs scolaires, mais son étymologie dévoile l'art de coopérer, de réunir nos efforts.

Si l'on veut envisager le futur de manière plus sereine, il faut se pencher sur le passé et les raisons qui ont conduit à la situation présente. Le singulier respecte notre identité mais risque de nous isoler. Le pluriel peut nous faire peur, mais le collectif nous ouvre des horizons prometteurs. La restauration de la cathédrale de Paris a été l'occasion d'unir les efforts et les compétences des tailleurs de pierres, des charpentiers, des échafaudiers, des vitraillistes, des peintres et nombre d'artisans d'art.

Ce numéro de Tintamarre met l'accent sur l'artisanat associatif de Solidarité Paysans. Hommes et femmes pratiquants la culture, l'élevage ou le maraîchage, salarié.es et bénévoles, gens de la comptabilité, de l'administration, de la santé et du social, nous avons tant à nous dire ! Qu'il est bon de sortir des cloisonnements, des formulaires et des écrans, pour parler ensemble de nos passions et de nos difficultés !

A Solidarité Paysans, notre meilleure ressource c'est ce qu'on met en commun, c'est le crédit de confiance que l'on donne et que l'on reçoit.

NOUS DEVONS AUSSI PENSER COLLECTIF

Nombre de situations dans notre milieu agricole sont sans solutions immédiates, liées au désespoir, à la violence, à la solitude.

Une note gouvernementale le confirme, envoyée au printemps 2024 aux Préfets, DDT et ARS et dont Médiapart s'est fait l'écho :

« à la suite d'espoirs déçus ou de présentation misérabilistes de la profession, le risque de passage à l'acte apparaît aujourd'hui élevé et doit faire l'objet d'une vigilance accrue des différents acteurs intervenant au sein des comités départementaux de prévention du mal-être agricole. »

Avec raison, notre Présidente Nationale de Solidarité Paysans, Marie Andrée BESSON, ajoute :

« Il y a un mal être profond. Mais si on veut le traiter sans toucher aux causes, on se leurre. »

Quant à Marie POCHON, Députée de la Drôme et soutien du monde rural, elle interpelle l'Assemblée Nationale sur une proposition :

« Et si l'avenir agricole se construisait autour du bien vivre paysan ? »



Et Solidarité Paysans dans tout ça ? Bien entendu, nos accompagnements individuels sur les fermes restent indispensables ; mais nous devons aussi penser collectif dans un souci de prolongement de cet appui. Grâce au soutien d'autres structures agricoles et rurales d'autres voies sont explorées ; pas seulement techniques, pas seulement économiques. Combien de secteurs non rentables à court terme ont été oubliés ? Le lien social, l'entraide, l'éthique, les

visions à long terme, le plaisir au quotidien, sont aussi porteurs de valeurs professionnelles. Certains acteurs cependant s'en préoccupent, pour nous aider à avancer ensemble, par un respect mutuel et dans un souci d'éducation populaire.

Porté par la FNAB, le projet BEEBIO (BIEN ÊTRE EN ÉLEVAGE BOVIN BIO) interroge nos façons de faire et ce qui compte vraiment pour un paysan ; et parmi les réponses la dimension du travail est identifiée comme « trop souvent mise de côté par les encadrants de l'agriculture ».

D'autres communautés d'agriculteurs revoient leurs pratiques et le lien avec leur vie quotidienne (GIEE Les Jonquilles, Éleveurs autrement...) En commun, ils expérimentent, comparent et proposent des itinéraires vers l'autonomie tant décisionnelle que technico-économique.



« On ne peut pas faire table rase du passé, mais le partager peut permettre de passer à autre chose, de classer les émotions négatives pour développer du positif »

Que reste-t-il de l'Esprit Coopératif ?

« Un homme, une voix ! Pas seulement pour voter mais aussi pour être entendue ». Les chercheurs en Sciences Sociales de l'INRAE le soulignent : « Les hommes et les femmes ont de bonnes raisons de faire ce qu'ils font ». Charles PEPIN, dans son émission radio « Sous le soleil de Platon » en rajoute : « On ne peut pas faire table rase du passé, mais le partager peut permettre de passer à autre chose, de classer les émotions négatives pour développer du positif ».

« MIEUX ÊTRE », c'est l'objectif des groupes de rencontre, une façon agrandie et complémentaire de vivre notre métier, de reconnaître que nous sommes dépendants des autres, que la confiance vient aussi des autres, que mettre en confiance est le prémisses du « faire confiance ». Et pour cela nous partageons encore :

- Le sens de notre vie, autant que notre métier ;
- La tolérance et la compréhension des réactions d'autrui ;
- En questionnant le sens de nos pratiques ;
- Avec l'idée du développement par le relationnel et la reconnaissance ;
- Pour aller de l'avant avec nos héritages respectifs.

Et finalement cette devise nous paraît encore plus vraie :
« Seul on va plus vite, Ensemble on va plus loin »

Serge DOUXX
Bénévole SP43

ACTUALITÉS

DE NOS ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

ALLIER

Accompagnement collectif

Suite à une demande d'agriculteurs accompagnés, une petite équipe de bénévoles de l'Allier s'est lancée dans la création d'un groupe d'échanges et d'analyses des besoins de nos accompagnés.

Quelques rencontres entre bénévoles, agriculteurs accompagnés et membres de l'AFOCG* ont permis de cadrer les besoins, les lacunes et les envies. Un programme de formation a été établi : fertilité, fonctionnement du ruminant, calcul de ration, parasitisme, choix des espèces fourragères sur l'année 2024. Dans un second temps, le suivi de la trésorerie, les composants du revenu et les origines principales des difficultés économiques seront étudiés courant 2025 avec les agriculteurs accompagnés qui le souhaitent.

Ces formations ont obtenu un financement VIVEA et sont ouvertes à toutes et tous dans un esprit d'échanges, d'entraide et dans le respect des valeurs de Solidarité Paysans. Les formateurs sont pour la plupart des bénévoles SPO3, dont Marie et Thierry. Un vétérinaire, Yves Vanveck, a animé la formation parasitisme en décembre 2024.

*Association de Formation Collective à la Gestion. L' AFOCG 03 souhaite permettre l'autonomie de décision et la responsabilisation des agriculteurs et agricultrices face à l'avenir de leur exploitation et du milieu rural. Dans ce cadre, elle organise des formations collectives dans le domaine de la comptabilité-gestion.



➡ Comment valoriser le travail de préparation et le temps consacré par les bénévoles à ces formations ? Comment faire pour les ouvrir à d'autres participants ? A méditer pendant les longues soirées d'hiver...

Dans tous les cas, nous vous attendons nombreux lors de nos prochaines formations qui se tiendront à Tronget (salle derrière la mairie) et espérons pouvoir renouveler de telles initiatives à l'avenir :

- mercredi 5 février, de 10h à 17h : ration, bilan fourrager
- mercredi 26 mars, de 13h30 à 17h30 : productions fourragères

Benoît SERGERE, Thierry LURAT, Jean RAMILLON,
Bénévoles SPO3

PUY-DE-DÔME

Journée conviviale

Nous sommes le dimanche 15 septembre, il est 9h30, Émeline et Romain s'activent pour être prêts pour nous accueillir. Pour anticiper cette journée, j'étais venue découvrir les lieux le 16 août 2024. Un accueil très chaleureux m'a été offert, un vrai bonheur de faire la connaissance de ce jeune couple pétillant, plein d'entrain.

Le jour J, un bel hangar métallique tout juste monté nous attendait, avec un mur de bottes de fourrage pour nous protéger du vent. Le matin, Romain a pris plaisir à commencer la présentation de la ferme au fur et à mesure des arrivées, puis ce sont Émeline et Romain qui ont fait une visite détaillée pour tout le groupe d'une vingtaine de personnes.



Nous ont rejoints Madame Brussat, la Maire d'Orléat et Monsieur Dauduit, adjoint et Conseiller départemental, une belle surprise qui nous a permis de leur expliquer les actions et les activités de notre association. Elle et il sont restés avec nous pour l'apéritif, les échanges ont été riches. Des bénévoles fraîchement arrivés ont complété la grande table pour partager les victuailles apportées par chacun.e, un repas festif et un grand soleil en prime. Quelques enfants ont égayé l'ambiance !

Pour digérer, nous sommes allés faire un tour pour rendre visite à un voisin de nos hôtes, voisin âgé qu'Emeline et Romain aident au quotidien. Un personnage attachant, cultivé, passionné. Une belle histoire familiale paysanne, pleine d'histoires captivantes. Il a eu du mal à nous quitter tout autant que nous avons eu du mal à rejoindre nos voitures, l'heure de la traite approchait. Un immense merci à Emeline et à Romain, un couple attachant et serein.



HAUTE-LOIRE

Plus on est de fous...

Yves RACHER, bénévole SP43



Notre journée conviviale de SP43 s'est déroulée dans l'ouest du département à Saint-Privat-du-Dragon. Pourquoi ce lieu ?

Sur une idée de Serge Douix, président de SP43, nous avons commencé par rencontrer Agnès Jean, maire de cette commune. Elle nous a informés du déroulement d'une journée organisée le 6 octobre par une association, "le Comite du Dragon". Après une réunion de préparation avec cette association, nous avons décidé de nous joindre à eux pour notre journée conviviale !

Le 6 octobre donc, l'accueil du matin a eu lieu autour des tables de l'Épicerie du Dragon*, lieu convivial de la commune : les produits de 30 producteurs locaux y sont vendus et c'est aussi un lieu de rencontres ouvert à tous, ce qui est très appréciable. Puis, direction le hameau de Belmont pour une visite guidée par Maryline Avon, du SMAT de Langeac (Syndicat Mixte d'Aménagement du Territoire).

Également présent, un jeune viticulteur qui nous a expliqué le projet qu'il entreprend avec son associé. Tous deux remettent en état des parcelles abandonnées depuis longtemps. Après avoir dégusté leur vin dans le four du village, nous avons regagné Saint-Privat pour un repas festif préparé par l'association et en compagnie d'un groupe folklorique. Nous étions une soixantaine de convives dont 25 de SP43 (accompagné-e-s, bénévoles et conjoint-e-s).

L'après-midi nous nous sommes régalés aussi avec des contes en patois et français du groupe Cropa Luna, contes hilarants, superbes numéros de Yves Durand et Arnaud Cance ! Tous ont apprécié l'accueil chaleureux, la richesse des échanges dans cette petite commune (170 habitants) très dynamique des rives du Haut-Allier. Un grand merci à tous les acteurs qui ont permis à cette journée d'être une réussite totale !

* un documentaire a été tourné sur France 5, visionnable en ligne sur France tv

CANTAL

Des rencontres, des rencontres !

La formation des bénévoles au sein de SP 15 reste une de nos priorités, d'autant plus que ce sont autant d'occasions de partager des moments de partage forts et d'écoute.

Le 24 septembre, une dizaine de bénévoles ont participé au groupe de relecture de la pratique en présence de Lucie (psychologue) et Eline (animatrice SP). Nous avons mis en scène des jeux de rôles basés sur la confiance en soi et envers les agriculteurs accompagnés. Pas si facile que cela, mais nous avons quand même bien ri et cela fait du bien !

Le 15 novembre à Murat, nous étions 5 bénévoles, toujours avec Lucie et Eline, afin d'évaluer un parcours de vie (courbe datée et ponctuée de temps forts mais aussi d'embûches qui ont ponctué cette vie). Cet atelier ludique, avec découpage et collage, nous a permis de réaliser que tout n'est pas bon dans notre parcours, chaotique parfois, mais aussi qu'il y a du bon ; et c'est bien de s'en rendre compte ! En conclusion nous avons débattu pour savoir si l'équipe de bénévoles et animatrices étaient prêts à proposer cette évaluation aux personnes accompagnées, si cela serait une bonne idée... La réponse au prochain numéro Tintamarre peut-être !

D'autres dates ont ponctué l'automne 2024 de SP15 :

Le Jeudi 10 octobre, l'équipe du Cantal a participé au forum associatif à Allanche en présence :

- de la Maison des Familles itinérantes de l'UDAF du Cantal (avec la plateforme d'accompagnement et de répit des aidants familiaux).
- du Fraternibus du Secours Catholique (café et boutique solidaire ambulants), association avec qui nous partageons depuis fin 2024 un projet commun visant à aller au plus près du monde rural.
- et SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat), association en charge de dossiers d'aides pour les plus modestes pour favoriser leur accès et maintien dans l'habitat.

Le but de ces « Trucks » (camions ambulants) est d'aller vers une population rurale tout public. Malgré le froid de cette matinée, les gens sont venus à notre rencontre et ont apprécié le lien de proximité des associations représentées. Avec un bonus pour SP15 : nous avons recruté un nouveau bénévole !

A l'automne 2024, nous avons aussi participé à la Fête Paysanne, le 21 septembre à Saint-Etienne-de Chomeil. Là aussi nous avons enrichi notre équipe d'un nouveau bénévole et passé une agréable journée. Notre année, riche de rencontres, s'est clôturée lors de nos dernières retrouvailles du 5 décembre.

Marie-Laure DUMAS
bénévole SP15



"Les jeux de rôle pendant les formations apportent du dynamisme ; cela force à se mettre à la place de l'autre, à se dévoiler, cela améliore l'interconnaissance dans l'équipe bénévole. à la fin de chaque session, quelque chose de plus est construit." Eline, animatrice référente vie associative SP15

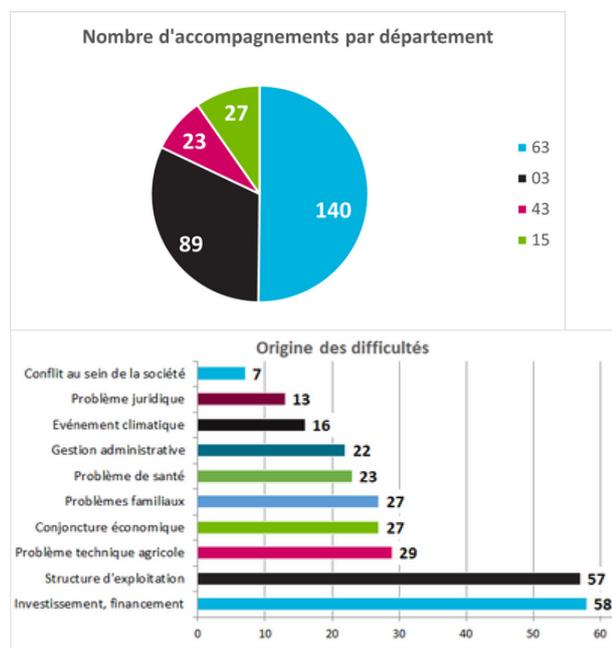
"Comprendre la dynamique de l'autre, ses limites et les miennes, comprendre les causes de blocage... c'est un peu « aller dans le monde de l'autre » et tenter de ne pas intervenir que sur les symptômes." Florence, animatrice référente des programmes de formation

SOLIDARITÉ PAYSANS EN AUVERGNE

S'il faudra attendre l'Assemblée Générale du 8 avril 2025 (lieu précis à venir mais ce sera dans le Puy-de-Dôme) pour l'analyse détaillée de l'activité en 2024, voici déjà quelques premiers éléments sur les accompagnements de l'année passée, ainsi qu'un éclairage sur les financements de l'association.

L'activité en 2024 a augmenté de façon notable par rapport aux années précédentes où le nombre d'accompagnements restait stable : autour de 250 par an.

Au 31 décembre 2024, c'étaient 279 accompagnements qui avaient été réalisés sur l'année, dont 35% de nouveaux appels : soit + 11% d'accompagnements au total, et + 36% de nouveaux appels.



Le budget annuel de Solidarité Paysans En Auvergne est de près de 300 000€. Voici les grandes masses qui le compose (les pourcentages ont été calculés sur les ressources de l'année 2024):

- **Les financeurs publics** contribuent environ aux deux tiers du budget, parmi eux : le Conseil Régional (18% du total), l'Agence Régionale de Santé (15%), le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (13%), des Communautés de Communes et Communes (10%), l'État via le Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA), et la DREETS [en 2024 uniquement (7%)].
- **Les financeurs privés** et les prestations constituent le tiers restant : Fondations, dons, cotisations, prestations via le marché avec le Conseil Départemental de l'Allier [jusqu'en 2024 uniquement], prestations de formations et de médiation. Cette part de financements privés tend à augmenter au fil des années.

Les évolutions notables de ces dernières années en termes de budget :

- la hausse des charges, indexées sur l'inflation (+5% en 2023 et en 2024) ; les salaires et déplacements représentent 82% des charges
- la hausse des produits que l'association s'efforce de faire correspondre avec celle des charges pour maintenir sa capacité à répondre gratuitement aux demandes d'accompagnement.

Lecture

BIENVENUE EN SYNTROPIE !

Un livre émerveillant plein d'espoir.



Initiée au Brésil par Ernst Götsch (plus de 40 ans), la syntropie émerge en France, sous la houlette d'Anaëlle Théry, autrice de cet ouvrage.

C'est une quête de l'abondance, une réponse porteuse d'espoir face au réchauffement climatique, une révolution pour le (notre) jardin !

Cette pratique agroécologique s'appuie sur la production de biomasse et la création de microclimats, apportant résistance aux extrêmes chaleurs, améliorant de façon exponentielle la fertilité du sol et baissant ainsi les besoins en eau. En un mot, on sème et on plante en même temps des végétaux qui vont donner dans quelques mois (légumes),

dans deux ans (petits fruits), dans 10 ans (fruitiers), dans quinze ans (bois de chauffage), dans deux cent cinquante ans (bois d'œuvre). L'autrice parle de jungle potagère.

Elle dit à plusieurs reprises que nous devons revoir nos modes de pensées, détricoter nos croyances, nous débarrasser de nos habitudes. L'objectif est d'installer un système cultural résilient, un moyen d'atteindre l'abondance tout en se reconnectant au vivant.

Jardinier.ères, paysan.nes, maraicher.ères, arboriculteur.trices, forestiers... parlent ainsi le même langage et participent aux mêmes objectifs de sobriété et de restauration de la biodiversité.

Gisèle BAULAND
Bénévole SP63

SOLIDARITÉ PAYSANS NATIONAL

Positionnement du réseau par rapport à “la politique”

En fin d'année 2024, suite à plusieurs échanges entre différents petits groupes de personnes membres du réseau Solidarité Paysans, les membres du CA national ont envoyé par mail le texte qui suit. Étant donné son importance quant au positionnement du réseau, l'équipe du Tintamarre a souhaité le relayer ici à ses lectrices et lecteurs.

Bonjour à toutes et tous,

A différentes occasions ces derniers mois, des échanges ont eu lieu dans le réseau sur l'expression de nos valeurs et de nos engagements, que ce soit lors des temps de la vie démocratique (élections législatives) ou lors d'espaces internes (échanges sur la [mailing] liste « accompagnement », rencontre des responsables associatifs...). Ceux-ci ont reposé la question, déjà discutée dans le réseau à plusieurs reprises du rapport de Solidarité Paysans à « la politique ».

Solidarité Paysans fait-elle « de la politique » ?

Non. En tant qu'association, Solidarité Paysans ne vise pas à organiser ou exercer le pouvoir dans une société. Le réseau ne se présente pas à des élections qui sont l'un des moyens de la société pour organiser sa vie démocratique.

L'action de Solidarité Paysans est-elle « politique » ?

Oui. Solidarité Paysans fonde son action sur la Charte commune qu'elle a adoptée :

« Dans une démarche d'éducation populaire, Solidarité Paysans, avec ses compétences propres, son expérience issue de sa pratique de la défense et de l'accompagnement, s'inscrit dans les mouvements de lutte pour le respect de l'Humain, la solidarité, l'autonomie et l'émancipation des personnes. Solidarité Paysans s'inscrit dans un but de transformation sociale pour une société plus juste et plus solidaire ».

Tant par son mode d'action (fondé sur les principes de l'Éducation Populaire) que par ses buts, l'association a donc une pratique politique. Ajoutons à cela que, dans un système démocratique, le fait associatif est considéré comme politique en tant qu'espace autonome d'expression et d'action de la société civile. C'est un élément de la citoyenneté, qui ne s'arrête pas au bulletin de vote...

Dans cette dimension politique de notre action, Solidarité Paysans se doit d'exprimer son opposition à tout mouvement, parti, courant d'opinion qui viendrait nier ou s'opposer au « respect de l'Humain, la solidarité, l'autonomie et l'émancipation des personnes ».

Nous sommes conscients que les paysans et paysannes dans leurs diversités d'opinions, de statuts, de structures et les territoires ruraux sont aujourd'hui confrontés à un grand

désarroi et une grande colère. Que la tentation est grande de donner confiance à ceux qui promeuvent une vision mythifiée et rassurante du monde, basée sur le repli sur soi, le rejet de l'autre l'encensement de « valeurs traditionnelles » et du « passé » comme modèle à revivre. Nous avons la conviction que pour penser la ruralité aujourd'hui et demain, il faut faire vivre les solidarités et l'égalité.

Que nous devons soutenir une agriculture paysanne, autonome et économe, respectueuse de l'Humain et de l'environnement, garantissant des produits alimentaires de qualité et accessibles à tous et un revenu décent pour celles et ceux qui les produisent. Le travail important sur l'agroécologie en témoigne.

Pour cela, nous n'avons pas besoin de moins d'étrangers, mais de plus de solidarités, de droits et de démocratie dans le système agricole et alimentaire, comme l'a montré l'étude sur « l'injuste prix de notre alimentation, que nous avons co-signée avec le Secours Catholique, le réseau CIVAM et la Fédération française des Diabétiques [voir page 10].

Pour cela nous n'avons pas besoin de plus de murs, mais de plus de ponts pour favoriser des campagnes vivantes par le maintien des agriculteurs et agricultrices et l'installation de nombreux nouveaux et nouvelles paysan-nes.

“Elles n'empêchent d'aucune façon les agriculteur-rices en difficulté, quelles que soient leurs opinions et leurs adhésions (politiques, syndicales, religieuses...) de faire appel à Solidarité Paysans”

Ces valeurs communes que nous portons, d'entraide et d'émancipation, nous opposent aux dérives sectaires et aux mouvements qui visent à l'embrigadement et au refus des valeurs républicaines. Elles n'empêchent d'aucune façon les agriculteur-rices en difficulté, quelles que soient leurs opinions et leurs adhésions (politiques, syndicales, religieuses...) de faire appel à Solidarité Paysans en reconnaissant nos compétences et notre expertise. Elles fondent le socle commun de la parole et de l'action de notre réseau.

Bien solidairement

Bernard Babin, Yves Corbeau, Ferjeux Courget, Claude Le Flahec, Jean marc Morel, Serge Robin, Marie Andrée Besson,
membres du CA national

LES FEMMES PARLENT DE LEUR GROUPE

Les femmes prennent la parole avec sincérité pour peu qu'elles soient écoutées et entendues. Leur légitimité est trop souvent remise en cause, notamment par les hommes. Les femmes du groupe collectif ont répondu à quelques questions pour nous aider à comprendre cet état de fait, état qui évolue bien trop lentement. Bravo à elles, à leur engagement, à leur motivation et à leur détermination.

Pourquoi le besoin d'un groupe en non-mixité ?

« On a besoin de s'exprimer sans les messieurs. J'ai eu des responsabilités agricoles, je ne me sentais pas à ma place, je n'avais pas leur expérience, et je suis une femme. On n'a pas le même vocabulaire, la même approche, on a besoin d'exprimer ce qu'on ressent ... d'avoir une approche sociale ».

« Le groupe de femmes répond à un besoin : pouvoir parler librement. On s'y sent bien ou pas, on peut partir, on peut rester. Certaines arrêtent, elles n'en ont plus besoin. De nouvelles femmes arrivent, on est un groupe qui accueille ».

« Ici on n'a pas de préjugés, on essaie de se comprendre, on ne juge pas ».

Pourquoi décider de rejoindre le groupe ?

« Pour partager des expériences, mais aussi pour dire [aux autres femmes] "Tenez le coup, on y arrive, estimez-vous." »

« Pour voir comment d'autres font pour régler leur problème, pour partager des expériences. »

« Pour trouver du soutien moral, pour rompre la sensation d'isolement.»

« Pour sortir de la ferme, pour apprendre à penser à moi. »

Et après ? pourquoi continuer à participer ?

« Le groupe c'est une libération, je sors, je vois d'autres personnes. Aujourd'hui je reconstruis mon image. Ici, je peux parler sans réfléchir, parce qu'il n'y a pas de jugement ».

« J'avais honte de ce qui m'arrivait, un jour je me suis dit "je vais y aller". Ici je trouve du soutien et des réponses. »

« Seule, j'avais l'impression que j'avais le couteau sous la gorge parce que j'avais du mal à payer...mais voir que d'autres ont le même problème ça détend, on se dit que ça peut arriver à tout le monde. On se sent à nouveau plus légitime. »

« On peut s'identifier aux autres, on voit des personnes qui ont réussi à dépasser leurs difficultés, elles y sont arrivées, donc c'est possible, ça tire vers le haut. »

« Dans ce groupe, on peut avoir des approches différentes, on est toutes différentes, dans notre façon de voir le métier, nos caractères, nos possibilités. »

« Pouvoir parler de tout : l'exploitation, la famille, le privé ; c'est mon moment de "ouf", ça fait du bien ».

« Le groupe, ça m'aide et je peux aider en retour, c'est un bon moment »

« Entre femmes, on se réjouit de ce qu'on arrive à faire : conduire le tracteur, reculer la bétailière, charger et décharger les vaches... »

« Enfin on a une place, on peut faire, on peut dire. Le groupe nous entoure pour voir le positif »



Josiane VOISIN, Gisèle BAULAND,
Bénévoles SP63 et animatrices du groupe,
avec Laurence DAMATTE, accompagnatrice salariée

La non-mixité est le fait de créer des espaces réservés à une catégorie de personnes se considérant comme opprimées ou discriminées, notamment pour partager des expériences communes et définir leur stratégie de libération. Pratique ancienne mais pas forcément nommée comme telle (au sein du mouvement ouvrier, par exemple), elle a été revendiquée au sein du mouvement américain pour les droits civils (Women's Lib), ainsi que par les féministes françaises pendant la deuxième vague du féminisme (années 1960-1970).

Ces pratiques sont ponctuelles et ne s'opposent pas à l'existence d'autres temps et lieux d'échanges mixtes. Il s'agit d'un outil et non d'une fin en soi.

Cette pratique fait l'objet de nombreuses critiques, ses détracteur-ices, souvent indifférent-es aux situations de non-mixité de fait au sein des groupes dominants (conseils d'administration de grandes entreprises, par exemple), considérant que cela crée de la discrimination ou du racisme inversé-es. Pour autant, non-mixité et mixité choisie n'ont pas d'autres objectifs que ceux de l'égalité entre toutes et tous, quelle que soit son identité ou sa position sociale.

Extraits issus du site internet de l'Université d'Angers, dans le cadre de la manifestation le Mois du genre

LA PHOTO POUR METTRE EN VALEUR L'ACCOMPAGNEMENT

Solidarité Paysans accompagne les agricultrices et agriculteurs en difficulté qui en font la demande, mais avec des spécificités : l'accompagnement est réalisé par un-e salarié-e et un-e bénévole, l'accompagné-e reste seul-e décisionnaire sur son exploitation. Les réflexions, les démarches, les études sont réalisées « en trinôme ». Pour mettre en valeur ce travail spécifique, en 2024, Solidarité Paysans a lancé un projet collaboratif qui va se poursuivre en 2025, dépassant son champ d'action habituel grâce au support de la photographie.

L'idée est de traduire en images le travail d'accompagnement de l'association et bien sûr le travail de l'agricultrice ou de l'agriculteur. Plusieurs objectifs sont poursuivis.

Il s'agit de laisser libre court aux futurs photographes pour capturer des instants qui leur parlent. Cette démarche veut, grâce à cette nouvelle activité, renforcer les liens, entre les agriculteurs, entre les bénévoles, au sein des trinômes, au sein de Solidarité Paysans.

Elle vise aussi à restaurer ou conforter la confiance en soi, en montrant ce qu'on fait, ce qu'on aime, les bons moments et les moins bons, ce qui nous touche... Ce travail sera partagé, on ne sait à ce jour ni comment (exposition, film court, livre...), ni avec qui...mais l'idée est là !

Mais voilà, cela soulève des questions. Bien sûr, nous sortons tous de notre champ habituel, il ne s'agit plus seulement de la photo prise à la hâte pour garder un souvenir. Il s'agit de donner à voir des choses qui nous marquent, les agriculteurs, les bénévoles, les salariés, pour les partager ensuite, et ça ce n'est pas rien ! Il faut en premier lieu trouver « des photographes » motivés, qu'ils soient agriculteurs ou bénévoles.

Comment allons-nous nous faire pour rester dans le respect des personnes, cette valeur qui nous est chère ?

A qui le proposer ? A quel moment ? Peut-être quand on commence à se connaître dans l'accompagnement, quand la relation est installée, bref quand on pense que l'agriculteur se sentira à l'aise pour accepter ou refuser. Qui prendra les photos ? Les agriculteurs bien sûr, les bénévoles et pourquoi pas les salariés ?

Comment allons-nous nous y prendre concrètement ?

On ne le sait pas encore exactement, on va découvrir en pratiquant et le partager pour progresser. Chacun pourra utiliser le moyen dont il disposera et surtout avec lequel il se sentira à l'aise : smartphone ou appareil photo. Des photos pourront être prises pendant l'accompagnement ou au cours d'une visite spécifique. L'agriculteur pourra prendre les photos des moments qu'il souhaite capturer sur sa ferme. Il sera toujours associé à la démarche chez lui.

Oui mais nous ne sommes pas photographes...

Et nous voilà partis à la recherche de, un ou une photographe, professionnel-le ou amateur-ice, pour nous transmettre les clés pour faire de meilleures photos, pour comprendre ce qui est indispensable, et apporter des conseils utiles aux photographes en herbe que nous sommes dans le déroulement du projet ! Cet « accompagnement à la photographie » se déroulera en 2 temps :

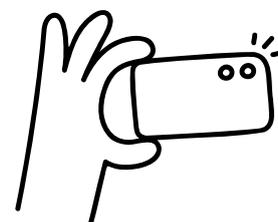
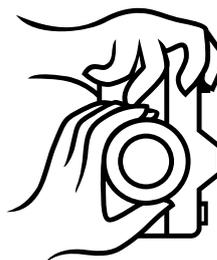
- une formation aux bases techniques et artistiques
- une aide à la sélection des photos, retouches éventuelles, définition des fils conducteurs, choix des supports de diffusion (album photo, exposition, diaporama...).



Photographie Jodie Way

Grâce à un contact d'agricultrice, nous avons eu le plaisir de présenter notre projet à Jodie Way, photographe professionnelle, qui a accepté de nous accompagner avec sérieux et enthousiasme. Merci à elle de nous accompagner dans cette nouvelle aventure humaine !

Josiane VOISIN
Bénévole SP63



FORMATION « SENTINELLES » EN PRÉVENTION DU SUICIDE

Repérer, évaluer, accompagner

En agriculture, le suicide est la deuxième cause de décès après le cancer et sa fréquence est 20 à 30 fois supérieure aux autres catégories professionnelles. Les éleveurs de 45 à 54 ans, en élevage bovins lait sont les plus concernés. Ce constat encourage les bénévoles- accompagnants à se former afin d'en discerner les signes précurseurs et d'agir.



Ne restez pas seul face aux difficultés, parlez-en !

AGRI'ÉCOUTE
SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL



*prix d'un appel local

Le 14 octobre 2024, la MSA du Puy-de-Dôme organisait une formation à la prévention du suicide à laquelle participaient 9 stagiaires dont 3 bénévoles de Solidarité Paysans 63 et 43, des conseillers de l'EDE (Etablissement Départemental de l'Élevage), de la Chambre d'Agriculture, des agents du GDS (Groupement de Défense Sanitaire), également une conseillère bancaire et une comptable.

Cette diversité du groupe a contribué à la richesse des échanges et à l'intérêt de la journée, ponctuée de nombreuses discussions. Pour conclure, nous nous sommes mis en situation afin d'intégrer ces apprentissages dans nos interventions de bénévoles.

Comment repérer la présence du risque suicidaire et l'évaluer, chez la personne accompagnée ?

Aurélie LANTRADE, psychologue clinicienne et Hélène LONGOUR, médecin du travail à la MSA nous ont donné les éléments pour comprendre la dynamique de la crise suicidaire en décomposant les 9 étapes du processus : du flash d'idées suicidaires vers le plan qui progressivement s'élabore et qui semble le seul moyen de mettre fin à la souffrance. Très souvent, Il suffit alors d'un élément nouveau pour déclencher le passage à l'acte.

Des changements d'attitude comme l'irritabilité, une consommation excessive d'alcool, un repli sur soi, des troubles du sommeil peuvent être des indices révélateurs du mal-être. De même, des propos allusifs et/ou élusifs au suicide ne doivent jamais être pris à la légère et doivent éveiller l'attention.

Être sentinelle, en pratique

Le rôle de la sentinelle est de détecter les signes d'alerte du risque suicidaire et de l'évaluer. Il s'agit alors d'interagir avec la personne fragilisée, de l'orienter vers les ressources d'aides appropriées et de l'accompagner si besoin dans sa démarche de soins.

Évoquer sa disponibilité pour l'écouter, l'inviter à la parole, nommer les émotions ressenties et manifester sa préoccupation contribuent également au soutien de la personne en état de crise suicidaire.

Sans nul doute, avec ce temps de formation, nous améliorons la qualité de nos accompagnements mais aussi plus généralement de nos interactions avec des personnes en situation de mal-être.

Jean-Marie MOUCHARD, Justine LHOSTE, Didier FIGON,
Bénévoles SP63 et SP43

C'était une journée riche, dense, le groupe était très diversifié, l'ambiance était excellente malgré la difficulté du sujet et nous avons beaucoup appris, à la fois des formatrices et des autres participantes et participants. Surtout n'hésitez pas à vous inscrire à la prochaine formation Sentinelles !

« L'INJUSTE PRIX DE NOTRE ALIMENTATION »

L'étude « L'INJUSTE PRIX DE NOTRE ALIMENTATION » a été réalisée en 2023 au niveau national par Solidarité Paysans, le Secours Catholique, le réseau CIVAM, et la Fédération Française des diabétiques, à partir d'un travail scientifique mené par le bureau d'études, le BASIC. Le 9 octobre 2024 à Moulins a eu lieu une soirée pour présenter localement l'étude et ses résultats.

Une trentaine de personnes étaient présentes et ont débattu à partir d'un outil ludique permettant de s'approprier les résultats de cette étude. Le prix de notre alimentation et sa formation sont au cœur du contrat social que nous avons à rebâtir.

Quelques chiffres particulièrement marquants :

- 8 millions de français sont en insécurité alimentaire ;
- 2 millions de personnes ont recours à l'aide alimentaire ;
- plus 160 % de diabétiques en vingt ans ;
- 18% des agriculteurs vivent sous le seuil de pauvreté. Ils présentent 2 fois plus de risque de suicide que le reste de la population ;
- 30% des oiseaux des champs ont disparus en 15 ans ;
- 437 captages d'eau potable ont été abandonnés depuis 2010 en raison de la pollution par les nitrates et pesticides.

Ainsi, le coût des impacts négatifs du système alimentaire en France (2021), représente plus de 19 milliards d'euros dont :

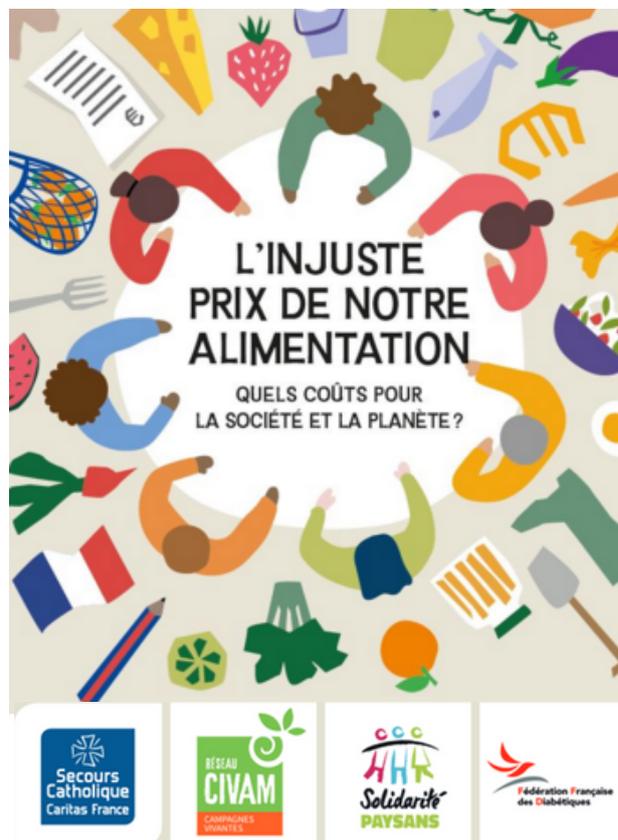
- 3,4 Md€ d'impacts sociaux
- 3,4 Md€ d'impacts environnementaux
- 12,3 Md€ d'impacts sur la santé

En France, nous avons la chance d'avoir une alimentation sécurisée sur le plan sanitaire mais cela ne veut pas forcément dire une alimentation de qualité pour la santé (trop de sucre, de sel, des correcteurs chimiques en nombre). Les populations les plus démunies en sont les premières victimes. Il est urgent de réagir car les associations d'aide alimentaire ne pourront pas compenser le système défaillant indéfiniment.

S'il semble difficile d'avoir individuellement une action au niveau national, nous pouvons agir localement :

- en soutenant les associations d'aide alimentaire ;
- en montant des maisons solidaires de l'alimentation ;
- en mettant en place des caisses alimentaires communes, par exemple, les groupements d'achat.

Philippe LAFARGE
Bénévole SPO3



Extrait de l'étude

“ En vingt-cinq ans (entre 1975 et 2000), les prix agricoles (payés aux producteurs et productrices) ont été divisés par deux, une baisse faiblement répercutée sur les consommateurs. Aujourd'hui, quand on dépense 100 euros pour faire nos courses, les producteurs et productrices ne touchent en moyenne que 7 euros. Où est donc passée cette valeur ? Entre les deux, les acteurs de milieu de chaîne en ont capté 50 %.

Ce partage inégal de la valeur entre les acteurs de la chaîne alimentaire repose sur une déconnexion entre la valeur de la matière première agricole et le prix du produit en magasin. À partir des années 1960, de façon accélérée dans les années 1980, notre production agricole devient une matière première substituable et interchangeable pour être ensuite transformée et valorisée par un travail d'image de marque, à grands renforts de marketing et de publicité (les 5,5 milliards d'euros précités) ! Cette déconnexion contribue à une perte de repères sur les prix de notre alimentation, sur ce qu'il en coûte pour la produire, sur ce qu'ils rapportent aux agriculteurs.”

J'ADHÈRE EN 2025

BULLETIN D'ADHÉSION

Je choisis à l'association départementale correspondant à mon lieu de vie : je remplis puis découpe ce bulletin, et l'envoie à "Solidarité Paysans, Maison des Paysans, Marmilhat, 63370 Lempdes".

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse Postale : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Mail : _____@_____

J'adhère à l'association Solidarité Paysans

Allier Cantal Haute-Loire Puy-de-Dôme

Avec une cotisation :

en chèque en espèce

de base : 15€ de soutien : 50€

bienfaiteur-riche : 100€ libre : ___€

Date : _____ Signature : _____

PARTIE A LAISSER A SOLIDARITÉ PAYSANS



PARTIE A CONSERVER POUR VOUS

Prénom : _____ Nom : _____

J'adhère à l'association Solidarité Paysans

Allier Cantal Haute-Loire Puy-de-Dôme

Avec une cotisation : en chèque en espèce

de base : 15€ de soutien : 50€

bienfaiteur-riche : 100€ libre : ___€

Date : _____



MERCIS !!

- La collecte de fin d'année a permis de récolter plus de 6000€ de dons. Un grand merci pour votre générosité et votre relai.
- + de 4 ETP (équivalent temps plein) : c'est ce que représentent les heures bénévoles mises bout à bout sur une année. Une grande richesse humaine indispensable pour l'association, et un grand merci à elles et eux !!

ANNONCES

Vends urgent foin 2024 bottes rondes 120x140. 100€ la tonne à négocier. Richard 0664641213

Vous voulez distribuer le Tintamarre autour de vous ? Demandez-nous, il nous reste toujours quelques exemplaires !

Solidarité Paysans En Auvergne agit en partenariat avec :

AGENDA

Formation des bénévoles

Puy-de-Dôme · 18 fév · Lempdes
Groupe de parole/formation

Cantal · 1er avril · lieu à venir
Groupe de parole/formation, vie
asso départementale

Allier · fin mars-début avr · Tronget
Groupe de parole/formation

Haute-Loire · 15 mai · Chaspuzac
Groupe de parole/formation, vie
asso départementale

Assemblées générales

Auvergne et AURA · 8 avril
lieu à venir (Puy-de-Dôme)

Puy-de-Dôme
18 fév · Lempdes

Cantal · 6 fév · Riom-ès-Montagnes

Haute-Loire · 18 mars · Vailhac

Allier · fin mars - début avr · Tronget

Évènements

Lempdes · 13 fév · Colloque de
restitution du projet PinsMoi

Puy-de-Dôme · automne
fête des 20 ans de SP63

Le Tintamarre

Éditeur

Solidarité Paysans En Auvergne
Maison des Paysans, Marmilhat
63370 Lempdes
auvergne@solidaritepaysans.org
04 73 14 36 10



Imprimeur

Les Alchimistes · Printconseil
28 av Jean Moulin · 63540 Romagnat